

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 AVRIL 2018**

*Etaient présents sous la présidence de Francis ERARD :*

Raynald Royère, Christian Coignot, Jean-Pierre Brunet, Denis Philippe, Marcel Spilmann, Jean-Pierre Gatouillat, Vincent Blanchot

Assistait également à la réunion : Jean-Michel Berthelot

### **1/ approbation du PV de la dernière séance**

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 18 décembre 2017.

### **2/ désignation d'un secrétaire de séance**

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mr Denis Philippe est élu secrétaire.

### **3) Vote des comptes administratif et de gestion 2017**

Le vice-président présente le compte administratif 2017 qui se solde par un excédent global de 11 291.94 €. Il rappelle que le comité a accepté d'en prélever une partie pour financer des travaux de voiries qui ont été effectués rue Georges Brassens et voie Pillée. Du matériel pour le service technique a également été acheté en 2017.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion présenté par la trésorière pour l'exercice 2017.

### **4) Vote du BP 2018**

Le comité syndical approuve le budget tel que présenté par le président sachant qu'il est arrêté à la somme de 98 510 € en fonctionnement. Aucun crédit n'est prévu en investissement. Jean-Michel Berthelot s'interroge sur l'utilisation de l'excédent. Le Président lui répond qu'il pourrait être utilisé pour renouveler les illuminations de fin d'année, ce qui était une demande de Mr Berthelot. Le comité prendra une décision en ce sens le moment venu.

### **Informations et questions diverses**

***Le Président :***

- souhaite revenir sur l'abattage des arbres dans la cour de l'école. Ils ont été diagnostiqués malades par l'ONF : il n'y avait pas d'autre choix que de les couper. Des souches seront laissées pour décorer. Un arbre sera replanté avec les élèves. L'abattage s'est fait avant que l'information n'ait été donnée, ce qui explique certaines réactions.
- précise que sur demande de la société chargée de contrôler les jeux à l'école, il va faire raboter voire couper toutes les racines qui dépassent dans la cour pour éviter tout accident.
- fait un point du 1<sup>er</sup> trimestre effectué par le nouvel agent du service technique qui donne toute satisfaction.

- explique la raison pour laquelle il refuse de prêter des barrières aux organisateurs du vide-grenier : en 2017, certaines ont été rendues tordues et l'association n'a pas souhaité le déclarer à son assurance. Par ailleurs, au lendemain du vide-grenier, les agents avaient dû nettoyer le hameau. La situation est réglée et le vide-grenier pourra se dérouler dans de bonnes conditions.

***Jean-Pierre Gatouillat :***

- demande s'il est possible d'implanter un panneau indiquant le cimetière. Le Maire de Saint Lyé lui répond que la commune devrait faire un programme de signalisation qui comprendra sa demande.
- relève la dangerosité de la chicane à l'entrée du hameau et le panneau plié. Le Maire de Saint Lyé informe que le programme des travaux de voiries prévu pour 2018 sur le hameau intègre une modification de la chicane

***Raynad Royère*** s'inquiète de la circulation sur le hameau lors du dimanche du vide-grenier qui sera également traversé par la déviation due à la course des boîtes à savon à Montgueux, ce qui risque d'être très compliqué. Toutefois, toutes les autorisations nécessaires ont été données.

Le Président,

Francis ERARD